

## La Communauté de Communes

### RHÔNY - VISTRE - VIDOURLE

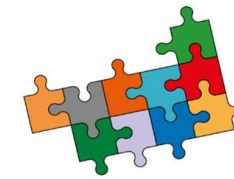
- ✓ L'accueil Périscolaire (Accueil du matin et du soir) = APS,
- ✓ La restauration scolaire = Temps méridien,
- ✓ L'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires = ALSH.



### Contactez-nous

Communauté de Communes  
Rhôny - Vistre - Vidourle

2, Avenue de la Fontanisse  
ZAC Pôle Actif  
30660 Gallargues Le Montueux  
04 66 35 55 55  
[contact.enfance@ccrvv.fr](mailto:contact.enfance@ccrvv.fr)  
[www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr)



Communauté de Communes  
Rhôny - Vistre - Vidourle

2, avenue de la Fontanisse  
30660 GALLARGUES-le-MONTUEUX  
Tél : 04 66 35 55 55 Fax : 04 66 35 42 19  
E - mail : [contact@ccrvv.fr](mailto:contact@ccrvv.fr)  
[www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr)



LIVRET  
D'INFORMATIONS :  
Dossier d'inscription  
en Accueil de Loisirs

Je souhaite que mon enfant fréquente :

- ❖ la cantine
- ❖ et/ou l'accueil périscolaire
- ❖ et/ou le centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires,

Que dois-je faire ?

## 1<sup>ère</sup> ETAPE :

- Je viens d'arriver sur le territoire et mon enfant n'a jamais fréquenté les services de la CCRVV
- Mon enfant entre en Petite Section
- Mon enfant entre au CP

Je dois télécharger le dossier d'inscription sur [www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr), ou le retirer auprès de l'ALSH ou de la CCRVV

Il est composé de :

- La Fiche de renseignements,
- La Fiche Sanitaire de liaison,
- La Fiche d'Autorisations diverses.

**Pièces obligatoires à joindre :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance (Responsabilité Civile, scolaire et extrascolaire) en cours,
- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet de vaccination (sous enveloppe cachetée),
- Le formulaire de consentement pour le traitement de données personnelles,
- Relevé de situation CAF, indiquant le Quotient Familial.

**Pièces complémentaires à joindre, si vous êtes concernés :**

- *Projet d'accueil Individuel (PAI),*
- *Notification MDPH si versement de l'AAEH par la CAF (à remettre sous enveloppe cachetée),*
- *Attestation de prise en charge (pour les familles d'accueil ou organismes sociaux),*
- *En cas de paiement CESU : attestation CESU de l'organisme financeur.*

Une fois le dossier **complété, daté et signé**, celui-ci est à renvoyer en format PDF à l'adresse email suivante :

[contact.enfance@ccrvv.fr](mailto:contact.enfance@ccrvv.fr) ou directement en prenant RDV à la CCRVV, au :

**04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16**

- Mon enfant est déjà scolarisé sur le territoire et son dossier est à jour

**Il faudra uniquement renouveler chaque année :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance (Responsabilité Civile, scolaire et extrascolaire) pour l'année en cours.

**Pièces complémentaires à joindre, si vous êtes concernés :**

- *Projet d'accueil Individuel (PAI),*
- *Notification MDPH si versement de l'AAEH par la CAF (à remettre sous enveloppe cachetée),*
- *Attestation de prise en charge (pour les familles d'accueil ou organismes sociaux),*
- *En cas de paiement CESU : attestation CESU de l'organisme financeur.*

Les pièces doivent être renvoyées au **format PDF** à l'adresse email suivante :

[contact.enfance@ccrvv.fr](mailto:contact.enfance@ccrvv.fr)

ou prendre RDV à la CCRVV, au :

**04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16**



Suivre : « 2<sup>nde</sup> étape : Pour réserver les accueils »



## 2<sup>nde</sup> ETAPE :

### Pour réserver les accueils :

Soit, j'inscris mon enfant directement sur mon espace « Portail Familles »\*, (accessible après traitement de mon 1<sup>er</sup> dossier\* par la CCRVV) ;

Soit, je rends un calendrier d'inscription en version papier, (téléchargeable sur [www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr)), que je renvoie par email au format PDF (cf. adresses mails ci-dessous), à défaut, je demande un calendrier auprès de l'équipe d'animation directement.

\*Rappel : Identifiant = adresse email (si problème de mot de passe, contactez-nous !)

Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont référencées sur le règlement de fonctionnement.

**Adresses emails de toutes les structures du territoire :**

**ALSH Aigues-Vives** : [alsh.av@ccrvv.fr](mailto:alsh.av@ccrvv.fr)

**ALSH Aubais** : [alsh.aubais@ccrvv.fr](mailto:alsh.aubais@ccrvv.fr)

**APS Boissières/Nages** : [alsh.bns@ccrvv.fr](mailto:alsh.bns@ccrvv.fr)

**APS Codognan** : [alsh.codognan@ccrvv.fr](mailto:alsh.codognan@ccrvv.fr)

**APS Mus** : [alsh.mus@ccrvv.fr](mailto:alsh.mus@ccrvv.fr)

**ALSH Gallargues Le montueux** : [alsh.gallargues@ccrvv.fr](mailto:alsh.gallargues@ccrvv.fr)

**ALSH Uchaud** : [alsh.uchaud@ccrvv.fr](mailto:alsh.uchaud@ccrvv.fr)

**ALSH Vergèze** : [alsh.vergeze@ccrvv.fr](mailto:alsh.vergeze@ccrvv.fr)

**ALSH Vestric** : [alsh.vestric@ccrvv.fr](mailto:alsh.vestric@ccrvv.fr)